

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 128 (2002)
Heft: 11

Artikel: Entre-temps - la résidence "Mandement" à Satigny
Autor: Della Casa, Francesco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-80284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entre-temps - la résidence « Mandement » à Satigny

ARCHITECTURE

Aux questions soulevées à l'occasion du concours pour l'EMS « La Paix du Soir », premier d'une série d'établissements médicaux-sociaux vaudois devant prochainement être mis à l'étude, fait écho la réalisation récente de la résidence « Mandement », à Satigny dans le canton de Genève.

Achevée en 1999, elle s'insère dans un ensemble comprenant des logements, une antenne sociale, une poste, divers commerces, des ateliers d'activité culturelle et une école enfantine.

Mixité urbaine

Au début des années 90, les trois grandes communes viticoles de Satigny, Russin et Dardagny, formant la région du Mandement sise à l'ouest du canton de Genève, se sont groupées pour former une Fondation intercommunale. Son but était de réaliser un immeuble d'habitation comprenant douze logements et un établissement médico-social destiné à l'accueil de quarante-cinq personnes âgées. D'emblée, la volonté de créer un nouveau centre urbain déterminé par une forte mixité sociale s'est affirmée à travers le plan directeur communal.

Le concours, organisé en 1994 et remporté par les architectes Olivier Henchoz et Sigfrido Lezzi, a permis de donner à cette intention initiale une traduction urbaine précise et pertinente.

Le projet lauréat se caractérise par la création d'une place, reliée au reste du village par un cheminement piétonnier. Le volume parallélépipédique de l'EMS en définit l'un des angles, en vis-à-vis décalé du volume existant de l'école enfantine, alors que la grande barre de logement ferme la perspective. Entre l'EMS et les logements, les auteurs ont placé une dalle percée de jours zénithaux pour couvrir le parking, lequel est bordé, du côté de la place, par une bande bâtie comprenant une série d'arcades commerciales. La topographie caractéristique du site, voué à la culture viticole, trouve un prolongement sur cette dalle grâce à l'implantation d'un jardin suspendu, conçu et réalisé par Henchoz et Lezzi en collaboration avec le paysagiste Jaquet.

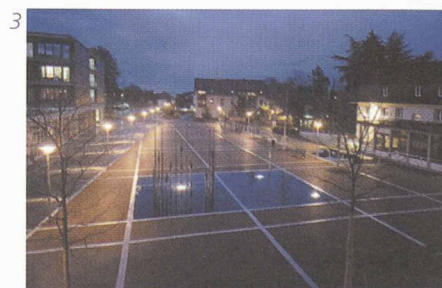
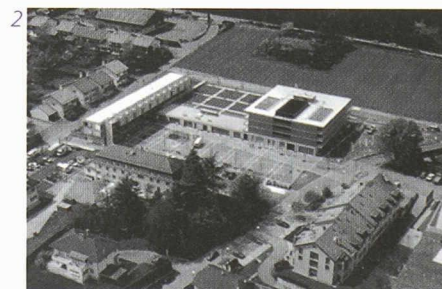
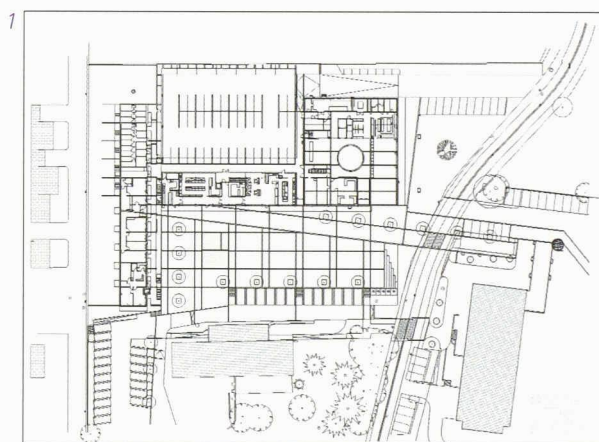


Fig. 1 : Plan de situation

Fig. 2 : Vue aérienne (Photo: Vos)

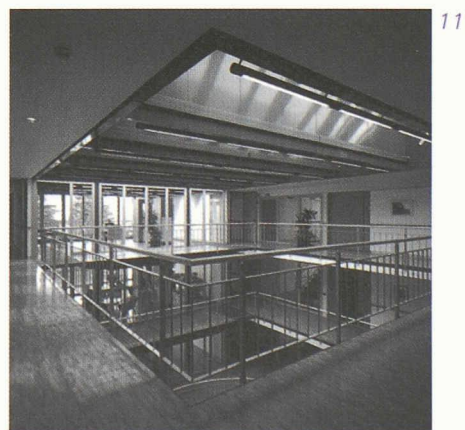
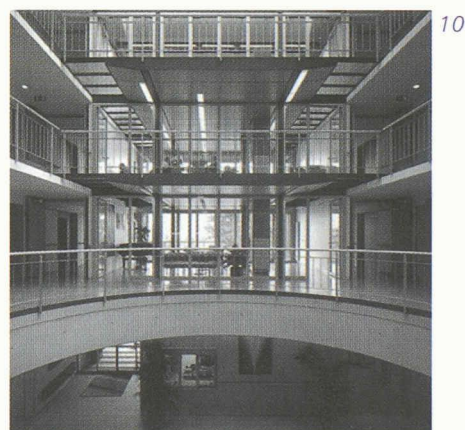
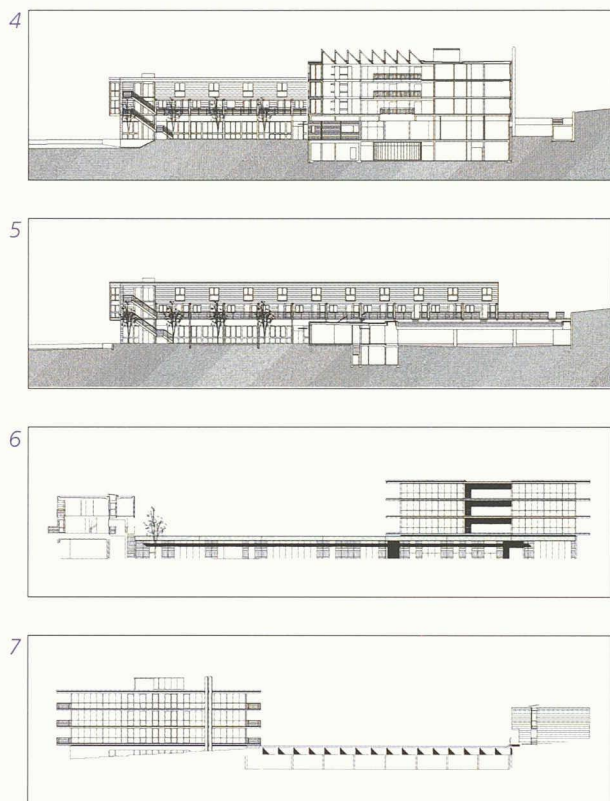
Fig. 3 : La place (Photo: Vos)

Fig. 4 à 7 : Coupes et élévations

Fig. 8 : Le jardin sur la dalle de parking (Photo: FDC)

Fig. 9 : Cheminement piétonnier (Photo: FDC)

Fig. 10 & 11 : Le hall central (Photo: Vos)



Des chambres autour d'une cour

Le bâtiment de l'EMS s'organise autour d'une vaste cour couverte, cernée de coursives organisant la distribution des chambres. Celles-ci sont disposées sur deux ailes entre lesquelles se trouvent les locaux de soins et de service. Ce grand hall central bénéficie d'une double source d'éclairage naturel: l'une, zénithale, est soigneusement tamisée par un système de toiture en shed; l'autre, frontale, conduit la lumière provenant de la place à travers des locaux entièrement vitrés.

Au sol, une bande circulaire vitrée signale discrètement la présence, en sous-sol, d'une chapelle funéraire. L'ensemble du dispositif spatial possède une connotation spirituelle, que les architectes expriment en amplifiant la relation symbolique entre terre et ciel. Cette référence à une grammaire de l'architecture religieuse est toutefois balancée par la transparence établie latéralement, laquelle maintient un contact ténu avec l'espace public et la réalité quotidienne.

Plus tout à fait profane, pas vraiment sacré, l'espace majeur apparaît comme un entre-deux, comme si les architectes avaient voulu le charger d'une mission, celle de préparer sereinement les pensionnaires au grand voyage.